

Charte des Comités Locaux « Europe Ecologie Région Limousin »

Rôle des Comités Locaux

Les Comités Locaux sont les principaux relais et animateurs de la campagne sur le terrain. En relation étroite avec les candidats et les équipes de campagne, ils pourront multiplier les initiatives pour mobiliser : apéros, cafés débats, mise en débat du programme, diffusion d'informations, réunions publiques... et tout autre idée originale et festive!

Les comités locaux sont sollicités par le groupe programme pour transmettre problèmes et/ou expériences positives permettant d'illustrer concrètement nos propositions pour bâtir ensemble une écorégion.

Pour créer un Comité Local, il suffit de réunir au minimum 3 signataires de préférence représentatifs, ou en tous les cas, le plus rapidement possible, de la diversité du rassemblement : militants des partis politiques signataires, militants issus du monde associatif écologiste ou autre, simples signataires de l'appel au rassemblement Europe Ecologie Limousin.

Quelques principes de fonctionnement

- Pluralisme : l'équilibre du rassemblement dans sa diversité doit être recherché ou maintenu, avec le souci de la parité homme-femme.
- Ouverture : tout signataire de l'appel au Rassemblement Europe Ecologie Limousin qui en fait la demande est accepté dans un comité local.
- Respect des opinions et expressions.
- Consensus dans la prise de décision : afin que le Comité local soit le lieu d'une campagne efficace et conviviale, il est préférable de veiller à cette méthode qui privilégie l'unité.
- Les référents désignés par les comités locaux veillent à ce que les informations concernant réunions et autres activités soient transmises à tous les signataires de leur secteur géographique, sans oublier celles et ceux qui ne disposent pas d'internet.
- Ces référents transmettent à la direction de campagne et au groupe chargé de la liaison avec les comités locaux, leurs projets et calendriers d'animation locale
- Pour chaque évènement les comités locaux sont encouragés à faire toute la publicité nécessaire, avec annonce préalable puis envoi de photos et articles aux médias locaux
- Ils peuvent si nécessaire être aidés pour cela par le groupe communication du Conseil d'Animation Politique Régional (CAPR).
- Quand des personnes signent directement l'appel auprès d'un membre d'un comité local, la direction de campagne en est directement informée.

Des limites

Les Comités Locaux ne peuvent pas créer d'association loi 1901 et ne peuvent ouvrir de comptes bancaires pour des raisons juridiques et financières vis à vis de la réglementation sur les campagnes électorales.

Il leur est demandé de vérifier auprès de la direction de campagne et du groupe chargé de la liaison avec les comités locaux que leurs initiatives ne mettent pas en danger la campagne : que ce soit au niveau juridique, financier, ou simple télescopage d'initiatives. En particulier, aucune dépense ne sera prise en charge si elle n'est pas validée en amont par la direction de campagne. Aucun comité local ne peut dépenser de l'argent pour la campagne, aucune somme ne doit être avancée.

Seules les personnes signataires de l'appel au rassemblement Europe Ecologie Limousin, s'engageant par cela à soutenir la liste du rassemblement pour les élections régionales, et aucune autre, peuvent être membres des comités locaux.

Les comités locaux, et leurs membres, s'engagent à ne faire aucune communication de nature politique (sur le programme, sur des positions concernant les dossiers, sur les personnes candidates et autres), sans en avoir référé auparavant à la direction de campagne, ceci afin de garantir la cohérence des propos tenus avec les positions adoptées par les membres du rassemblement, et dans le souci du respect d'une certaine éthique politique, qui nous concerne toutes et tous.

Rôle du groupe de liaison

Ce groupe, émanation du CAPR, a pour mission de faire le lien entre les comités locaux et le CAPR, de susciter la constitution de nouveaux comités locaux afin d'obtenir un bon maillage du territoire, de gérer l'agenda des animations locales, d'apporter une aide logistique quand nécessaire, de diffuser en direction des comités locaux les ressources possibles, en terme de personnes, de documentation, supports, idées d'action...

Contacts

Direction de campagne :

Dominique Normand : domi.normand@wanadoo.fr 06 87
13 83 49

Ghilaine Jeannot-Pagès : gjp@solilang.net

Groupe de liaison :

Patrick Braeckman : patrick.braeckman@laposte.net

Marc Horvat : horvat.marc@laposte.net

Didier Tescher : tescher.didier@neuf.fr 06 71 41 26 07

